

EN BREF

- **18/12/2024** – Assurance Chômage : [les nouvelles mesures de la réforme de l'Assurance chômage](#), qui prévoient un durcissement des règles d'indemnisation pour les demandeurs d'emploi rentreront en vigueur à partir du 1er avril 2025
- **23/12/2024** – Assurance maladie : un [bug du logiciel Arpège](#), utilisé dans un certain nombre de département français afin de gérer le règlement des indemnités, entraîne des soucis de remboursement aux particuliers.
- **30/12/2024** – Divers : revalorisation des pensions de retraite de base, RSA, hausse du prix des affranchissements à La Poste, prix du tabac : de nombreux changements entrent en vigueur à partir de ce [1^{er} janvier 2025](#)
- **06/01/2025** – Assurance Vie : en novembre 2024, l'assurance vie a enregistré une [collecte nette record de 4 milliards d'euros](#), la plus élevée depuis 2010. Cette dynamique est portée par une hausse des cotisations de 18 % par rapport à novembre 2023, elles atteignent 15,1 milliards d'euros, et concerne aussi bien les supports en euros que ceux en unités de compte. Le PER assurantiel continue également de progresser, avec une collecte nette en forte hausse de 25 % sur un an.

Epargne 2025 : Nouveaux taux et réformes clés

En 2025, [plusieurs évolutions majeures toucheront les produits d'épargne en France](#). Le taux des livrets réglementés, comme le Livret A et le LDDS, devrait passer de 3% à 2,5% dès février en raison de la diminution de l'inflation. Le LEP, devrait également connaître une baisse, passant de 4% à 3%, à moins d'une intervention exceptionnelle du gouvernement.

Du côté de l'assurance vie, [les rendements des fonds en euros devraient légèrement reculer](#). Après un taux moyen de 2,6% en 2023, les experts estiment qu'il se situera autour de 2,5% en 2024. Les taux annoncés pour les grands contrats devraient s'aligner davantage sur les performances réelles, sans soutien artificiel des réserves des assureurs.

Les plans d'épargne logement (PEL) ouverts en 2025 offriront un rendement brut de 1,75%, avec un droit à prêt de 2,95% pour une conservation minimale de trois ans. En parallèle, le Compte épargne logement (CEL) devrait voir son taux passer de 2% à 1,75%, suivant la baisse du taux du Livret A. Ces deux produits restent soumis à la *flat tax* de 30%, impactant leur rentabilité nette.

Le Plan Épargne Avenir Climat (PEAC), destiné aux jeunes, remplace désormais le PER mineur. Ce produit, axé sur le financement de la transition écologique, est conçu pour être fiscalement avantageux. Cependant, malgré son ambition, il peine encore à séduire le grand public.

Concernant l'épargne salariale, de nouvelles possibilités de déblocage anticipé ont été introduites, notamment pour financer des rénovations énergétiques ou l'achat de véhicules propres. Ces mesures complètent les motifs de déblocage existants, comme l'achat immobilier ou les situations de crise personnelle.

Enfin, les contrats de prévoyance évolueront pour offrir plus de clarté aux adhérents.

Les assureurs devront fournir des tableaux explicatifs standardisés, facilitant la compréhension des garanties et des remboursements. Par ailleurs, les profils de gestion des contrats d'assurance vie et de PER devront respecter des règles strictes d'allocation des investissements, garantissant un équilibre entre rendement et risque.

Ces changements visent à ajuster les produits d'épargne aux réalités économiques tout en renforçant leur transparence et leur alignement sur les enjeux environnementaux.

Mayotte : la prise en charge par les assurances estimée entre 650 et 800 millions d'euros

Les dégâts causés par le cyclone Chido à Mayotte sont estimés entre 650 et 800 millions d'euros, selon la Caisse centrale de réassurance (CCR). Cette évaluation pourrait être révisée à la hausse à mesure que les autorités collectent des informations plus détaillées. [Les coûts seront couverts dans le cadre du régime de catastrophe naturelle](#), activé dans 17 communes de l'archipel. Cependant, le faible taux d'assurance des habitants complique la situation, car de nombreuses victimes ne pourront pas bénéficier d'une couverture suffisante.

Seulement 6% des habitants de Mayotte disposent d'une assurance habitation, un chiffre bien inférieur à la moyenne nationale de 96% et à celle des autres territoires d'outre-mer, où environ la moitié des habitants sont assurés. Le cyclone a fait 31 morts, environ 1 400 blessés et a touché 70% de la population.

Emmanuel Macron a annoncé la création d'un fonds d'indemnisation pour les non-assurés, sans préciser son montant.

LES EVENEMENTS À VENIR

- Retrouvez l'ensemble de nos événements à venir dans le document joint à l'Actu'Air.